



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Tensions sur la main-d'oeuvre et les matières premières

Question au Gouvernement n° 4305

Texte de la question

TENSIONS SUR LA MAIN-D'ŒUVRE ET LES MATIÈRES PREMIÈRES

M. le président. La parole est à M. Philippe Vigier.

M. Philippe Vigier. Monsieur le Premier ministre, après une baisse de l'activité économique de près de 8 points en 2020, 2021 est une belle année : notre pays devrait en effet connaître une croissance légèrement supérieure à 6 %, certains parlant même d'une croissance de 6,3 %.

Cette croissance, l'Allemagne et l'Italie nous l'envient – leur taux de croissance est de 4 %. Pourtant, trois obstacles importants subsistent pour l'activité de nos entreprises et de « l'entreprise France ».

Le premier, vous le savez tous, est la cherté des matières premières. Le prix du bois a doublé et celui des métaux a augmenté entre 70 % et 80 %.

Le deuxième, également connu, est la difficulté d'approvisionnement à laquelle sont confrontées 80 % des entreprises du secteur de l'automobile, 40 % des entreprises de l'électronique et de l'informatique et 20 % des entreprises du bâtiment et des travaux publics.

Le troisième obstacle, c'est évident, est le marché de l'emploi. Des centaines de milliers d'emplois ne sont pas pourvus et nous savons tous ce qui va se passer au cours des prochaines semaines.

Profiterons-nous du plan de relance pour identifier des solutions durables et réindustrialiser notre pays ? Nous ne pouvons pas continuer à dépendre de la Chine et des pays asiatiques. Nous avons besoin de solutions durables pour sécuriser les approvisionnements, car des usines performantes ne sont d'aucune utilité sans matières premières à assembler...

Rappelons, s'agissant de l'emploi, que notre pays compte 1,5 million de chômeurs de longue durée, très éloignés de l'emploi et qui doivent être formés. Pour eux, il est temps de mettre le paquet !

Et puis il y a cette logique des silos qui a toujours prévalu en France et qui n'est plus acceptable. Il faut mettre tout le monde autour de la table : les régions, pour leurs compétences en matière de formation et de développement économique, les départements, pour leurs compétences en matière d'accompagnement du RSA, et les entreprises. C'est à cette seule condition que nous pourrions lutter efficacement contre le chômage dans notre pays.

Pour consolider la croissance, monsieur le Premier ministre, il est essentiel que nous réussissions à lever ces différents obstacles ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.)*

M. Bruno Millienne. Excellent !

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'industrie.

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'industrie. Je vous remercie d'avoir souligné la vigueur de notre reprise économique, liée, il faut le dire, à la politique volontaire du Gouvernement, laquelle a permis de préserver l'emploi et les entreprises.

Un député du groupe LR . Ça suffit, l'autosatisfaction !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée . La reprise s'explique notamment par le fait que les salariés ont conservé leurs emplois, ce qui a permis aux entreprises de relancer rapidement leur activité. Il me paraissait important de le rappeler. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Ce sont les mesures prises par le Gouvernement qui nous permettent d'afficher aujourd'hui un taux de chômage quasiment équivalent à celui d'avant la crise sanitaire.

Quant aux problèmes d'approvisionnement et de recrutement auxquels nous sommes en effet confrontés et que vous avez rappelés à juste titre, ils sont au cœur, pour les premiers, de la politique de reconquête industrielle que nous menons depuis quatre ans et qui s'est accélérée avec le plan de relance. Grâce à ce dernier, nous avons financé plus de 550 projets de relocalisation industrielle concernant les intrants critiques, l'agroalimentaire et la santé, entre autres.

S'agissant de la pénurie de certaines compétences, je ne citerai pas toutes les mesures que nous avons prises, mais je rappellerai que le plan « 1 jeune, 1 solution » – ma collègue Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, est à la manœuvre sur ce sujet – permet aujourd'hui d'accompagner plus de deux millions de jeunes.

Nous avons pris à bras-le-corps les différents sujets que vous avez évoqués et nous devons en effet poursuivre le combat, combat que nous devons mener, vous l'avez dit, avec les collectivités locales, les entreprises et les formateurs sur le terrain. Tel est précisément ce que nous faisons avec le plan Territoires d'industrie, qui a permis, depuis trois ans, de mettre tout le monde autour de la table et de créer de nouvelles écoles de production à partir des besoins du terrain.

Je demande donc aux régions, dont le mandat vient d'être renouvelé, de se mobiliser pour poursuivre ce combat à nos côtés afin que nous puissions œuvrer ensemble dans l'intérêt de tous et de la France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vigier](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (4^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4305

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 septembre 2021](#)